

Comité Technique du 8 octobre 2013

Les contradictions ministérielles

Le Comité Technique Ministériel s'est réuni le 8 octobre sous la présidence de Monsieur Moscovici, en présence de Messieurs Cazeneuve et Hamon.

Les ministres ont présenté le Projet de Loi de Finances 2014 pour les directions de Bercy. Il se caractérise par une poursuite de la politique d'austérité où les agents des ministères économiques et financiers voient leurs moyens amputer de façon drastique :

- - 2 564 suppressions d'emplois,
- - 4% de crédits de fonctionnement,
- - 2,6% de crédits d'investissement,
- - 5% de crédits d'intervention,
- - 0,4% de crédits de rémunérations.

Face à de telles annonces, bien difficile pour le Ministre d'accréditer l'idée que les services pourront mieux remplir leurs missions !

Les démarches stratégiques directionnelles, en cours de finalisation, ne sont dans les faits que de véritables plans de restructurations où des milliers d'agents verront leur service disparaître et seront contraints à des mobilités très importantes.

Les mesures catégorielles ministérielles budgétisées ne permettront plus d'être un levier à la promotion interne. D'ailleurs, pour la première fois, des mesures « Fonction Publique » sont intégrées sur cette ligne budgétaire (comme la réforme à venir de la catégorie C), et viendront de facto réduire les possibilités de promotions internes.

Les crédits de l'action sociale et de la politique de la santé, sécurité au travail sont certes maintenus au même niveau, mais leur non revalorisation depuis des années revient, là encore, à amoindrir les capacités d'action dans un domaine plus que jamais indispensable aux agents.

Monsieur Moscovici n'a pas apporté beaucoup de perspectives, si ce n'est sur :

- Un nouveau plan d'action sur l'égalité professionnelle
- Un plan d'action sur la prévention des RPS (Risques psycho sociaux)
- Un protocole ministériel sur la mobilité inter directionnelle :

En réponse à quelques questions, il a apporté les précisions suivantes :

- Protection sociale complémentaire : une réunion sera rapidement convoquée sous l'égide du Secrétaire Général, pour débattre des évolutions techniques liées aux modalités de calcul des transferts solidaires au regard de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA),

- Reconnaissance du Tripode de Nantes comme site amianté : engagement de saisir le 1^{er} Ministre sur ce dossier,
- Frais de déplacement : un arrêté est en cours de finalisation pour améliorer le dispositif (mais aucune précision complémentaire n'a été apportée)

Tout au long de ce Comité technique, FO Finances a surtout relevé plusieurs contradictions dans les discours des ministres :

- Plaider pour une résorption des déficits publics pour que la France garde sa souveraineté et dans le même temps confirmer que ce budget est placé sous l'œil inquisiteur de la Commission Européenne,
- Assurer maintenir l'intégralité des missions tout en supprimant 10% d'emplois de plus qu'en 2013,
- Soutenir que les démarches stratégiques directionnelles ont été élaborées dans une étroite concertation, alors qu'à la DGFIP et à la DGDDI, le dialogue social a été quasi-inexistant depuis près d'un an sur ce sujet,
- Affirmer que les démarches stratégiques ont pour but de rationaliser les réseaux et ne voir aucun doublon dans la création d'une direction économique au Ministère des affaires étrangères,
- Reconnaître la piètre qualité de la chaîne hiérarchique de la DGCCRF et se refuser à admettre que le CIMAP du 17 juillet a rendu un arbitrage en défaveur de Bercy en laissant les agents de cette direction dans les DDI,
- Ouvrir une négociation sur les risques psycho sociaux et refuser de reconnaître que les suppressions d'emplois en sont la principale cause,
- Maintenir un budget à l'identique dans le domaine de l'action sociale, de la politique de la santé et de la sécurité et dans le même temps poursuivre les suppressions d'emplois dans ce réseau de prévention et de proximité,
- Poursuivre un plan égalité professionnelle sans à aucun moment se donner les moyens budgétaires pour parvenir à mettre en œuvre des propositions concrètes,
- Annoncer de grandes réformes structurelles sans à aucun moment évoquer la formation professionnelle.

Impossible dans ces conditions de trouver la moindre cohérence dans ce PLF 2014, si ce n'est celle de l'austérité budgétaire à durée indéterminée !

Force est de constater dans ce contexte, que les agents des Finances connaîtront encore une année 2014 où il leur sera demandé de faire toujours plus avec encore moins.

A refuser d'intégrer que, depuis plusieurs mois déjà, le volcan de la colère gronde, les ministres prennent le risque d'une éruption aussi soudaine que brutale qui pourrait aller jusqu'à mettre en péril le pacte républicain et social.